



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 878/2022
Date de la séance du CE : 31 août 2022
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.1537
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Madame la députée Lydia Baumgartner, Jegenstorf, avec effet au 31 août 2022.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Madame **Mirjam Veglio**, née en 1967, Zollikofen, inscrite sur la liste 8 : Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften – Frauen* dans le cercle électoral de Mittelland septentrional,

élue au Grand Conseil au 1 septembre 2022.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat